

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac- Saint-Jean Est, tenue le lundi, 24 mai 2011 à 19 : 30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LES CONSEILLERS : M. MARC-ANTOINE FORTIN
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. MAGELLA DUCHESNE
M. DOMINIQUE CÔTÉ
M. FERNAND BOUCHARD

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENT : M. JEAN-CLAUDE BHÉRER

Assistent également à la séance M. GILLES BOUDREAU, Secrétaire-trésorier, et M. CARL BOUCHARD, Secrétaire-trésorier adjoint.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

133.05.11 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement que les membres du Conseil municipal renoncent à l'avis de convocation pour cette assemblée et acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

2.- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR UNE RÉTROCAVEUSE

Deux soumissions furent reçues pour l'achat d'une rétrocaveuse CASE - 580 SN, à savoir :

NOM	PRIX SOUMIS (taxes incluses)
1. Bock Équipement	97 982.33 \$
2. Équipement G. Comeau \ Bock Inc.	117 342.75 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions faite par le comité des travaux publics;

CONSIDÉRANT la recommandation qui nous est faite quant au choix de cette soumission, soit, d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement d'accorder le contrat pour la rétrocaveuse CASE - 580 SN, au plus bas soumissionnaire conforme soit *Bock Équipement*, au montant de 97 982.33 \$, taxes incluses, selon la recommandation du comité des travaux publics.

Il est en outre résolu de financer l'achat de cette rétrocaveuse sur une période de 42 mois à la Caisse Desjardins des cinq cantons en prévoyant au budget la possibilité de paiements anticipés pour finaliser cet achat.

Il est également résolu que M. Réjean Bouchard, maire, et M. Gilles Boudreault, secrétaire-trésorier, ou M. Carl Bouchard, secrétaire-trésorier adjoint, soient autorisés à signer les documents relatifs à ce dossier. Cette résolution est adoptée séance tenante.

3.- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX D'AQUEDUC DE LA PHASE VII. RE: RÈGLEMENT 321-10

Une seule soumission fut reçue pour la fourniture de matériaux d'aqueduc, à savoir :

NOM	PRIX
1. Produits BCM Ltée	153 904.01 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT l'analyse de cette soumission faite par Normand Villeneuve de Roche ltée, Groupe-conseil ;

CONSIDÉRANT la recommandation qui nous est faite quant au choix de cette soumission, soit d'accorder le contrat au seul soumissionnaire conforme;

5.11

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement que ce Conseil accorde le contrat pour la fourniture de matériaux d'aqueduc au seul soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Produits BCM Ltée pour un montant de 153 904.01 \$, taxes incluses.

4.- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR MATÉRIAUX D'ÉGOUT DE LA PHASE VII. RE: RÈGLEMENT 321-10

Une seule soumission fut reçue pour la fourniture de matériaux d'égout, à savoir :

NOM	PRIX
1. Fortier 2000 Ltée	110 764.39 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT l'analyse de cette soumission faite par Normand Villeneuve du Groupe Roche;

CONSIDÉRANT la recommandation qui nous est faite quant au choix de cette soumission, soit d'accorder le contrat au seul soumissionnaire conforme;

5.11

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement que ce Conseil accorde le contrat pour la fourniture de matériaux d'égout au seul soumissionnaire conforme soit, Fortier 2000 Ltée, pour un montant de 110 764.39 \$, taxes incluses, selon le prix unitaire de chacun des items énumérés au devis.

5.- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR LA LOCATION D'UNE PELLE HYDRAULIQUE PC-300 LC-6. RE: RÈGLEMENT 321-10

Quatre soumissions furent reçues pour la location d'une pelle PC-300 LC-6, à savoir :

NOM	PRIX
1. M & M Gaudreault	91 253.93 \$ taxes incluses
2. 9075-7683 Québec inc.	74 734.00 \$ taxes incluses
3. Entreprise P.J.S.	76 197.60 \$ taxes incluses
4. 9224-4144 Québec inc.	102 733.01 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT l'analyse de cette soumission faite par Normand Villeneuve du Groupe Roche;

CONSIDÉRANT la recommandation qui nous est faite quant au choix de cette soumission;

37.05.11

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement que ce Conseil accorde le contrat de location d'une pelle PC-300 LC-6 au plus bas soumissionnaire conforme soit, 9075-7683 Québec inc., pour un montant de 74 734.00 \$, taxes incluses.

6.- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR L'EXCAVATION AVEC PELLE PC-120 LC-6. RE: RÈGLEMENT 321-10

Deux soumissions furent reçues pour la location d'une pelle PC-120 LC-6, à savoir :

NOM		PRIX
1.	9224-4144 Québec inc.	33 493.95 \$ taxes incluses
2.	M & M Gaudreault	35 943.34 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions faite par Normand Villeneuve du Groupe Roche;

CONSIDÉRANT la recommandation qui nous est faite quant au choix de cette soumission;

138.05.11

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement que ce Conseil accorde le contrat de location d'une pelle PC-120 LC-6 au plus bas soumissionnaire conforme soit, 9224-4144 Québec inc., pour un montant de 33 493.95 \$, taxes incluses.

7.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucun contribuable n'est présent.

8.- LEVÉE DE LA SÉANCE

139.05.11

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée.

IL EST 20:20 HEURES

LE MAIRE

LE
SECRÉTAIRE-TRÉSORI
ER

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES BOUDREAU